

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 28 MARS 2012

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15.  
Nombre de présents.....9  
Nombre de votants.....9

**L'an deux mil douze et le vingt huit mars à dix huit heure  
trente, le Conseil Municipal de la Commune de  
LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la  
présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés  
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la  
loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**Présents :** Mesdames et Messieurs Gilbert DUPONT; Guy  
BOUDINET ; Patrick BIDAUD ; Alain BLETON ; Christine  
GANDOLFE ; Caroline KEBAILI ; Chrystel LE QUANG ; Vincent  
PELLEGRINELLI et Danielle GRIVEL DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
21/03/2012

**Absents :** Mesdames Gisèle AMBROSIANO ; Marie  
LEISERING et Monique WEITTEN GIRARD et Messieurs  
Stéphan GADAUD ; François DEVILLERS et Stéphane  
BOURSON.

**CCAS BUDGET PRIMITIF 2012 :**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2012 concernant le CCAS de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le budget présenté, à savoir :

**SECTION EXPLOITATION**

Recettes	<b>6 492,89</b> euros
Dépenses	<b>6 492,89</b> euros

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes	<b>1 500</b> euros
Dépenses	<b>1 500</b> euros

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
G. DUPONT

